



7

+

2

+



7 LE NIVEAU ET LE CADRE DE VIE

*Un accès aux services et aux équipements
conditionné par la proximité de la frontière*

“L'accès aux services joue un rôle déterminant dans l'attractivité résidentielle et la soutenabilité des territoires.

Laurent DAVEZIES (économiste)

Le niveau et le cadre de vie

UN ACCÈS AUX SERVICES ET AUX ÉQUIPEMENTS CONDITIONNÉ PAR LA PROXIMITÉ DE LA FRONTIÈRE

À partir de l'analyse de l'accessibilité aux hôpitaux disposant d'un service d'urgence, de la desserte en médecins généralistes et des niveaux d'équipements culturels et touristiques, cette partie propose une lecture synthétique du niveau et du cadre de vie des habitants des montagnes du Jura.



Reconstitution d'une hutte datant du néolithique dans le parc archéologique du Laténium, à Neuchâtel, canton de Neuchâtel.



Entrée principale du Musée International d'Horlogerie à La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel.



Tour Minjoz, CHRU de Besançon, département du Doubs.



7.1

ACCESSIBILITÉ AUX HÔPITAUX AVEC SERVICE D'URGENCE

2021

Avec effet frontière

L'Arc jurassien compte 31 hôpitaux disposant de services d'urgences, répartis de part et d'autre de la frontière franco-suisse. Principalement implantés dans les zones urbaines, ces établissements permettent à 43 % de la population résidant dans les montagnes du Jura d'accéder à un service d'urgence en moins de 15 minutes en voiture, et en moins de 30 minutes pour 41 % supplémentaires. Les agglomérations de Besançon, Pontarlier, Lons-le-Saunier, ainsi que les villes suisses de Neuchâtel, Delémont et Porrentruy, proposent ainsi une desserte sanitaire particulièrement efficace.

La cartographie met toutefois en lumière une fracture spatiale persistante : 56 % du territoire se situe à plus de 30 minutes d'un service d'urgence, ce qui concerne 14 % de la population résidente. Ces zones à l'accessibilité dégradée correspondent principalement à des espaces ruraux de moyenne montagne, peu denses, souvent éloignés des équipements hospitaliers structurants. Cette inégale répartition est également accentuée par un « effet frontière » : certains territoires, bien que géographiquement proches d'un établissement hospitalier situé de l'autre côté de la frontière, ne peuvent y accéder en raison de barrières administratives, juridiques ou d'un manque d'intégration fonctionnelle entre les systèmes de santé français et suisses.

Enfin, 2 % des habitants de l'Arc jurassien sont contraints à des trajets de plus de 45 minutes pour accéder à un service d'urgence. Ce déficit d'accessibilité concerne notamment le Haut-Doubs

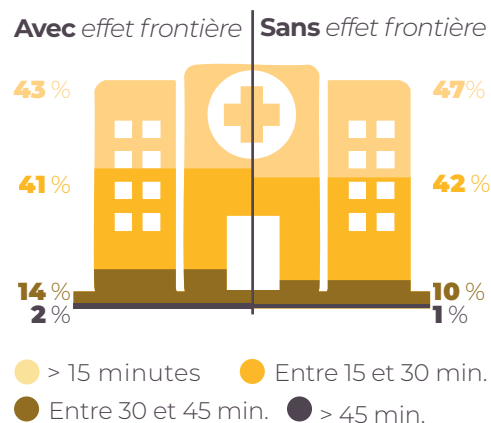
horloger (secteurs de Maîche, Le Russey et Sancey-Belleherbe), les communes frontalières situées à l'est de Mouthe, le Haut-Jura méridional dans la périphérie de Gex, ou encore le versant suisse du canton de Neuchâtel à proximité de Pontarlier. Ces espaces subissent les effets d'une double périphéricité : faible densité de services et cloisonnement transfrontalier par effet frontière.

Sans effet frontière

Sans effet frontière, c'est-à-dire en autorisant une accessibilité transfrontalière aux services hospitaliers, la part de la population devant parcourir plus de 30 minutes en voiture pour atteindre un établissement doté d'un service d'urgence diminue de manière significative. Cette amélioration s'explique par la possibilité offerte aux habitants des secteurs insuffisamment desservis, notamment côté français, de rejoindre plus aisément des centres hospitaliers situés sur le versant suisse — et réciproquement.

Dans cette configuration, les zones suisses où un trajet supérieur à 45 minutes serait nécessaire pour accéder à un service d'urgence tendent à disparaître presque entièrement. Ce constat souligne à la fois la densité du maillage hospitalier côté helvétique et le potentiel de complémentarité des équipements sanitaires à l'échelle transfrontalière.

Pourcentage de la population ayant accès à un hôpital avec service d'urgence par tranche de temps



L'enclavement sanitaire

(c'est-à-dire à plus de 45 min. d'un hôpital)

Plusieurs facteurs concourent à cet isolement. D'une part, l'éloignement structurel par rapport aux centres urbains disposant d'infrastructures hospitalières explique la faible accessibilité de certains secteurs ruraux ou montagnards. D'autre part, l'effet frontière constitue un frein majeur à l'optimisation des parcours de soins : bien que des hôpitaux puissent exister à proximité immédiate, leur accès est entravé par des obstacles administratifs, juridiques ou logistiques entre les deux pays. Enfin, les contraintes du réseau routier local — souvent sinueux, peu hiérarchisé et tributaire d'un relief accidenté — aggravent les temps d'accès, comme c'est le cas dans la vallée du Dessoubre dans le Haut-Doubs horloger.

Comment se met en place l'effet frontière ?

L'effet frontière agit comme une discontinuité fonctionnelle qui « coupe » les isochrones d'accessibilité. En pratique, les outils de planification dans l'Arc jurassien ne modélisent pas les parcours transfrontaliers pour les services hospitaliers, contraignant ainsi certains habitants à effectuer de longues distances pour atteindre un hôpital, alors qu'un établissement étranger — géographiquement plus proche — leur serait accessible en l'absence de frontière.

Quelles différences entre les versants français et suisse ?

Versant suisse, l'armature hospitalière est plus dense, et la couverture sanitaire plus homogène dans les zones de montagne. En revanche, côté français, les équipements hospitaliers sont plus grands et concentrés dans quelques grandes villes, laissant des marges rurales plus exposées à l'éloignement. Par ailleurs, les logiques de financement, d'organisation des soins et de territorialisation administrative diffèrent en France et en Suisse, ce qui limite les possibilités de coordination transfrontalière en matière de santé.

7.2 ACCESSIBILITÉ AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES 2021

“L’accessibilité aux médecins généralistes dans les montagnes du Jura se caractérise par de profondes disparités territoriales, illustrant les contrastes entre des centres urbains bien dotés et de vastes zones rurales en situation de fragilité médicale.”

Sur les 1 250 communes que compte ce territoire transfrontalier, 983 – soit près de 80 % – ne disposent d’aucun médecin généraliste. Cette situation concerne 764 communes côté français et 219 côté suisse. Elle dessine une géographie du soin fragmentée, marquée par l’existence de vastes « déserts médicaux », où les populations, notamment les plus âgées et les moins mobiles, doivent parcourir des distances importantes ou composer avec des délais d’accès incompatibles avec un suivi médical régulier.

À l’inverse, les grands pôles urbains concentrent l’essentiel de l’offre. Besançon rassemble à elle seule 159 médecins généralistes, soit une densité de 13 médecins pour 10 000 habitants. Versant suisse,

certaines agglomérations présentent des taux encore plus élevés : 18 pour 10 000 habitants à Neuchâtel, 21 à Liestal. Ces densités s’expliquent par un tissu hospitalier ancien, une attractivité résidentielle soutenue et la présence de structures universitaires formant les professionnels de santé.

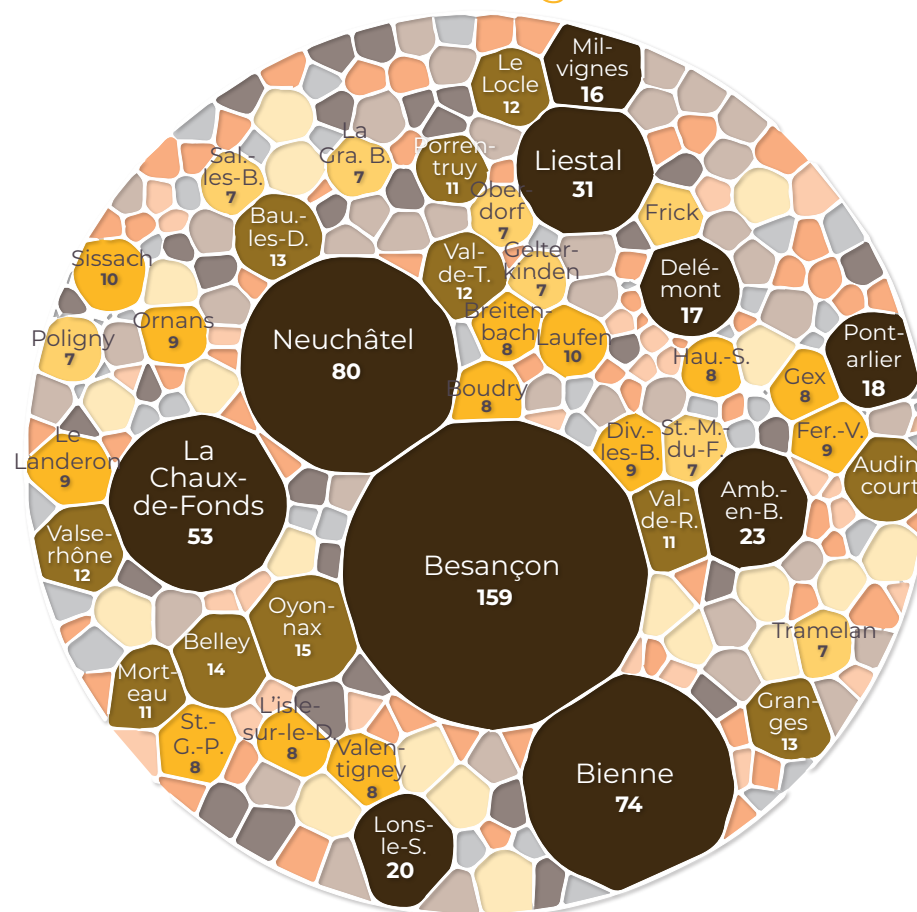
Cependant, ces foyers de densité masquent un déficit relatif dans l’ensemble du massif jurassien. Dans la partie française, la densité moyenne s’élève à 8,1 médecins pour 10 000 habitants, contre 8,8 dans la partie suisse. Ces deux valeurs demeurent inférieures aux moyennes nationales respectives (8,8 en France et 10 en Suisse), traduisant un relatif sous-équipement médical pour un territoire confronté à de multiples contraintes géographiques et démographiques.

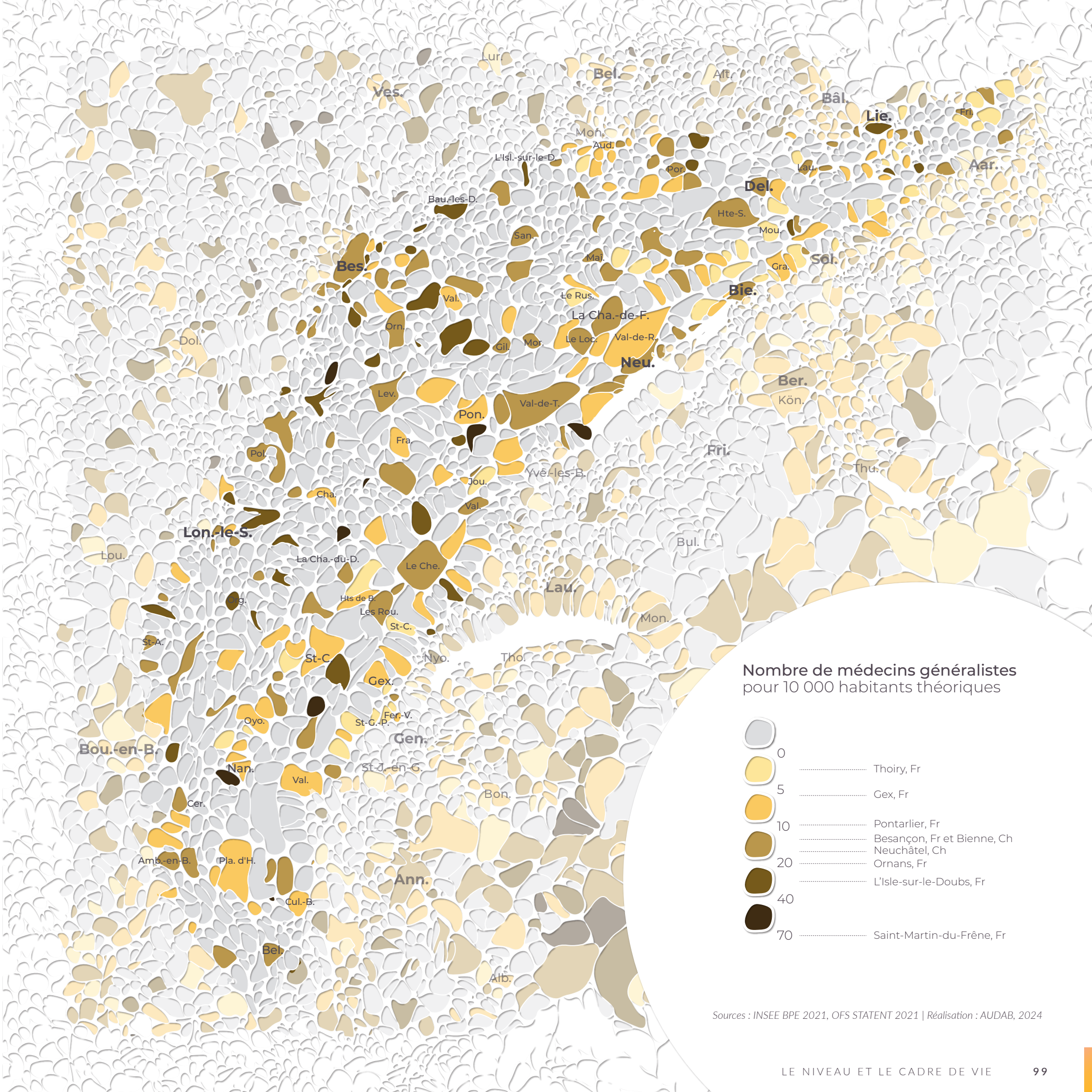
Ce déficit s’explique en partie par le vieillissement accéléré de la profession médicale. Une part croissante des généralistes approche de l’âge de la retraite, sans relève suffisante pour assurer la continuité des soins, particulièrement en zone rurale. Versant suisse, le recours important à des praticiens étrangers permet de limiter les effets de ce phénomène, mais soulève également des enjeux d’intégration professionnelle et linguistique. Enfin, les différences de politiques sanitaires entre la France et la Suisse – qu’il s’agisse des modalités de rémunération, de l’organisation territoriale

des soins ou de la régulation de l’installation – rendent difficiles toute convergence et harmonisation des pratiques. Les montagnes du Jura cristallisent une tension croissante entre polarisation urbaine de l’offre médicale, effet frontière marqué, et fragilisation périphérique.

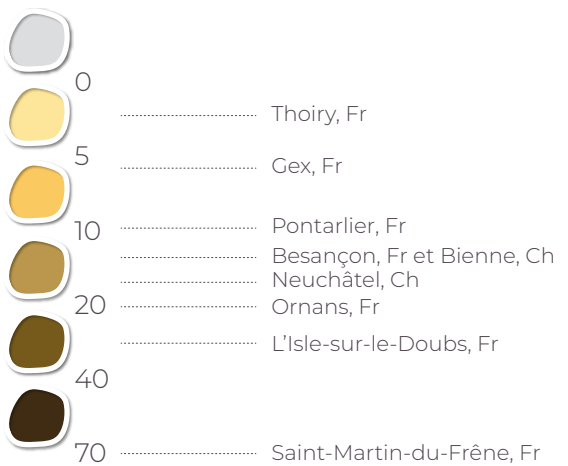
Nombre de médecins généralistes par commune (2021)

1302 médecins généralistes





Nombre de médecins généralistes pour 10 000 habitants théoriques



Sources : INSEE BPE 2021, OFS STATENT 2021 | Réalisation : AUDAB, 2024

7.3 NIVEAUX D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS 2020

Le niveau d'équipements culturels dans les montagnes du Jura met en évidence une répartition contrastée, reflet de la structuration géographique et démographique de ce territoire transfrontalier.

Les équipements considérés — musées, cinémas, conservatoires, théâtres — sont naturellement plus concentrés dans les pôles urbains que dans les espaces plus ruraux qui présentent une offre culturelle souvent plus modeste, mais non dénuée de vitalité et d'inventivité.

Les villes centres jouent un rôle moteur dans la diffusion de la culture à l'échelle du massif. Besançon, se distingue avec 23 grands équipements culturels, tandis que certaines agglomérations suisses comme Neuchâtel (18 équipements), La Chaux-de-Fonds ou Bienne disposent également d'un tissu culturel dense et structuré. Ces agglomérations, par leur poids démographique, leur attractivité et leur capacité à mobiliser des financements publics et privés, constituent les grands pôles

de rayonnement culturel du massif jurassien. Elles accueillent aussi les principales institutions structurantes de la vie artistique et patrimoniale.

Toutefois, la grande majorité des communes rurales sont, en tout ou partie, dépourvues d'équipements culturels. Sur les 1 257 communes que compte le territoire étudié, 1 124 — soit près de 90 % — n'en abritent aucun. Ce déficit concerne particulièrement les petites communes de moyenne montagne, où l'offre culturelle repose souvent sur des initiatives associatives ou sur quelques structures clés comme les cinémas de proximité, qui jouent un rôle précieux dans la diffusion culturelle.

Côté français, des lieux comme La Grange Culture à Bouclans, la Ferme-musée de Grand'Combe-Châteleu ou la Maison du Peuple à Saint-Claude, par exemple, accueillent spectacles, diffusions, expositions ou débats citoyens dans des bâtiments réhabilités. Ces espaces, souvent issus de projets collectifs, contribuent à maintenir un lien social fort dans des communes souvent enclavées. Côté suisse, des structures comme le Café du Soleil de Saignelégier ou les festivals du Jura bernois témoignent d'une dynamique comparable, mobilisant les habitants autour d'événements culturels et artistiques. Ces formes d'animation, souples, enracinées et conviviales, nuancent l'image statistique d'un désert culturel et

constituent des leviers essentiels pour le vivre-ensemble en milieu rural jurassien.

Enfin, si des écarts sont perceptibles à l'aune de la densité d'équipements rapportée à la population, les différences institutionnelles entre la France et la Suisse — en matière de gouvernance culturelle, de fiscalité ou de mécénat — contribuent également à structurer des modèles de développement distincts de part et d'autre de la frontière.



326 musées

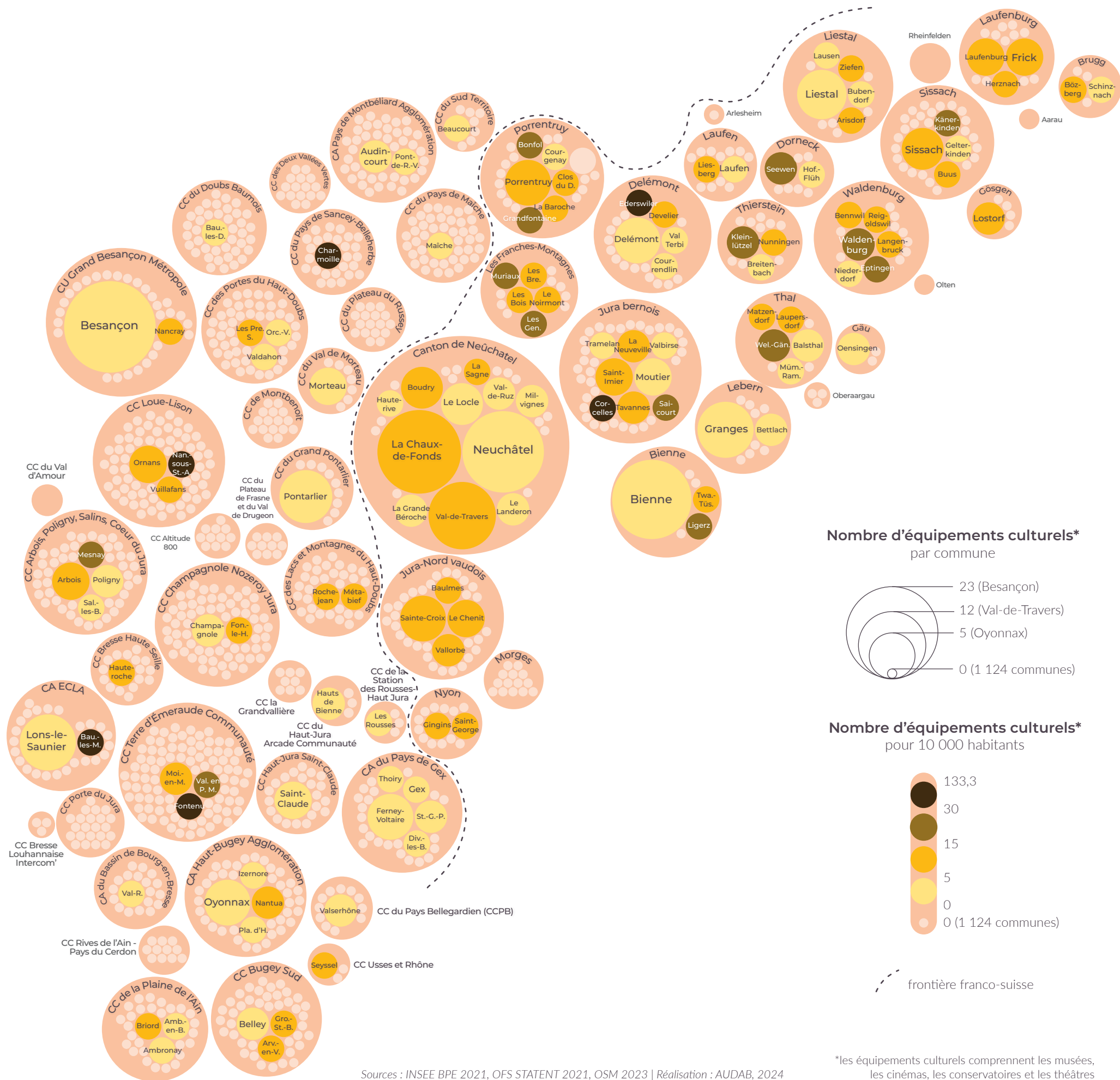
144 cinémas

22 conservatoires

132 théâtres

La citadelle de Besançon depuis le mont de Bregille, département du Doubs.





7.4 TOURISME

“**À la frontière de la France et de la Suisse, les montagnes du Jura déploient un territoire à la fois secret et généreux, où la nature, l'histoire et les savoir-faire s'entrelacent pour composer une destination touristique unique.**”

Les montagnes du Jura comptent 3 inscriptions au patrimoine mondial de l'UNESCO. En France, les fortifications de Vauban à Besançon illustrent l'organisation militaire classique du XVII^e siècle. Sur le versant suisse, les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle constituent un ensemble urbanistique unique, pensé pour la production horlogère, et inscrit au titre du patrimoine mondial depuis 2009. Dix sites palafittiques préhistoriques (deux en France, huit en Suisse), répartis autour des lacs et zones humides, témoignent également des premiers établissements sédentaires du Néolithique dans cette région.

À ces éléments s'ajoute un patrimoine immatériel exceptionnel : le savoir-faire horloger franco-suisse, inscrit à l'UNESCO en 2020, perpétue dans les vallées jurassiennes une tradition de précision, de minutie et de transmission unique au monde.

À côté de ces reconnaissances internationales, le territoire regorge de sites historiques et muséographiques remarquables. En Suisse, la cité médiévale de Saint-Ursanne, nichée dans une boucle du Doubs, séduit par son abbaye romane, ses ruelles étroites et ses ponts anciens. En France, le château de Joux, situé à proximité de Pontarlier et de la frontière suisse, domine d'une centaine de mètres le passage de la Cluse, étroit passage naturel qui permet de traverser le massif du Jura. Forteresse militaire devenue prison, il a notamment accueilli Toussaint Louverture, figure majeure de la lutte contre l'esclavage.

De nombreux musées jalonnent le territoire et reflètent la richesse culturelle des montagnes du Jura. Parmi eux, plusieurs sont consacrés à l'histoire et aux savoir-faire horlogers, notamment à Besançon, Morteau, Le Locle et La Chaux-de-Fonds, où l'on découvre l'évolution d'une industrie emblématique, mêlant précision, innovation et traditions artisanales. Le musée Courbet à Ornans, le musée de la Pipe et du Diamant à Saint-Claude, ou encore le musée du Peigne et de la Plasturgie à Oyonnax contribuent à la structuration d'un réseau muséal spécialisé dans les savoir-faire et l'histoire sociale du massif. Le musée des Maisons comtoises à Nancray constitue un équipement ethnographique de référence pour l'étude de l'habitat rural et de ses transformations sur la période moderne.

Le patrimoine naturel, de part et d'autre de la frontière, présente des configurations paysagères et géomorphologiques distinctives. Le Saut du Doubs, à la frontière entre Villers-le-Lac et

Les Brenets, constitue un site emblématique d'érosion et d'encaissement fluvial. La cascade des Tufts à Baumeles-Messieurs (France) illustre un phénomène karstique typique des reculées jurassiennes. Le Creux du Van (Suisse), cirque glaciaire de plus de 1 400 mètres de largeur et de 150 mètres de hauteur, est quant à lui une référence morphologique pour l'étude de l'érosion en contexte subalpin. Les gorges de l'Areuse, le Val de Travers, ou encore les pertes de la Valserine participent également de cette richesse géomorphologique, souvent valorisée par des dispositifs d'interprétation ou de randonnée.

Ces paysages d'altitude se découvrent à pied ou à vélo, au rythme des itinéraires balisés qui traversent le massif. Le GR5, qui relie la mer du Nord à la Méditerranée via le Jura, tout comme le GR9, qui traverse le massif du nord au sud en longeant crêtes et forêts profondes, permettent une immersion prolongée dans la diversité des ambiances jurassiennes. Côté suisse, le tracé européen E4, long de plus de 10 000 km, franchit les montagnes du Jura via Neuchâtel et Vaud, reliant les rives atlantiques espagnoles aux Balkans. Les amateurs de cyclotourisme trouvent aussi leur bonheur sur l'EuroVéloroute 6, qui suit le cours du Doubs entre Montbéliard et Dole, ou encore sur l'EuroVélo 17, la « Route du Rhône », qui relie Andermatt (Suisse) à la Méditerranée en traversant les paysages variés du Jura franco-suisse. Ces infrastructures, combinées à la présence de 7 parcs naturels régionaux, participent à l'articulation entre conservation environnementale et valorisation économique.

Ainsi, les montagnes du Jura apparaissent comme un territoire à forte valeur patrimoniale intégrée, où les enjeux de conservation, de transmission des savoir-faire et de développement touristique durable se rencontrent à travers des pratiques territorialisées différenciées entre France et Suisse.

3 inscriptions UNESCO

1. Les **fortifications de Vauban** à Besançon ;
2. Les **sites palafittiques** préhistoriques autour des Alpes ;
3. La Chaux-de-Fonds / Le Locle, **urbanisme horloger**

1 inscription
au **patrimoine culturel immatériel** de l'humanité
« **savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art** »



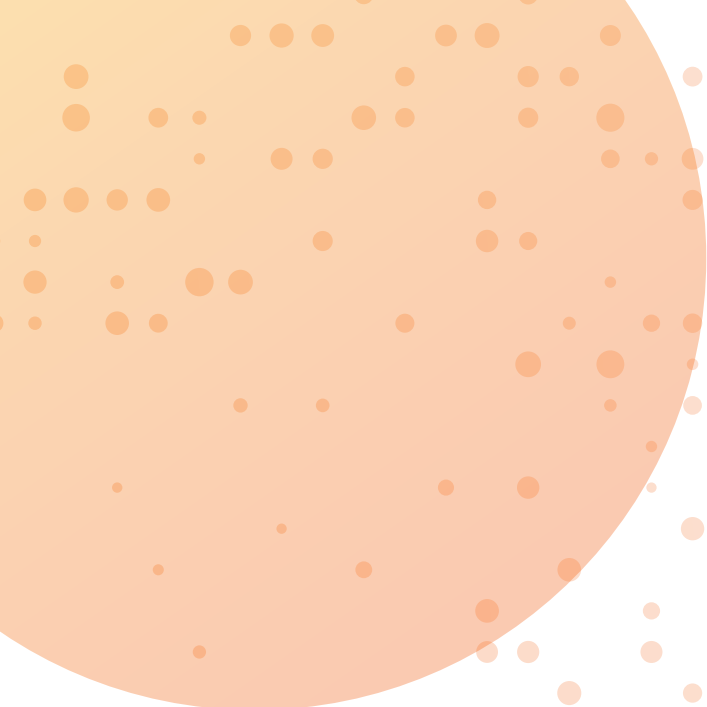
Sites touristiques remarquables

- | | |
|----------------------------------|---|
| 1. Citadelle de Besançon | 16. Musée de la lunette |
| 2. Musée du Temps | 17. Musée de la pipe et du diamant |
| 3. Musée Gustave Courbet | 18. Crêt de la Neige |
| 4. Saut du Doubs | 19. Pertes de la Valserine |
| 5. Musée de l'Horlogerie | 20. Col du Grand Colombier |
| 6. Creux du Van | 21. Maison d'Izieu |
| 7. Ville de Neuchâtel | 22. Cascade de Glandieu |
| 8. Musée des maisons comtoises | 23. Grottes du Cerdon |
| 9. Saucissé de Morteau | 24. Vins du Bugey |
| 10. Vache montbéliarde | 25. Musée du peigne et de la plasturgie |
| 11. Tête de moine | 26. Sites palafittiques |
| 12. Cité médiévale de St-Ursanne | 27. Maison de la Vache qui rit |
| 13. Ville de Bienne | 28. Cascade des Tufs |
| 14. Château de Joux | 29. Vins d'Arbois + Comté |
| 15. Station de ski | |

Mailles et réseaux

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| Hydrographie | Parcs naturels régionaux |
| Eurovéloroute | Limite des montagnes du Jura |
| Sentier de grande randonnée | |

Sources : Région BFC 2021, SWISSTOPO 2024, IGN 2024, HydroRIVERS 2024, UNEP-WCMC et UICN - Protected Planet : WPDA - OECM (Octobre 2024), Disponible sur www.protecteplanet.net | Réalisation AUDAB 2025.



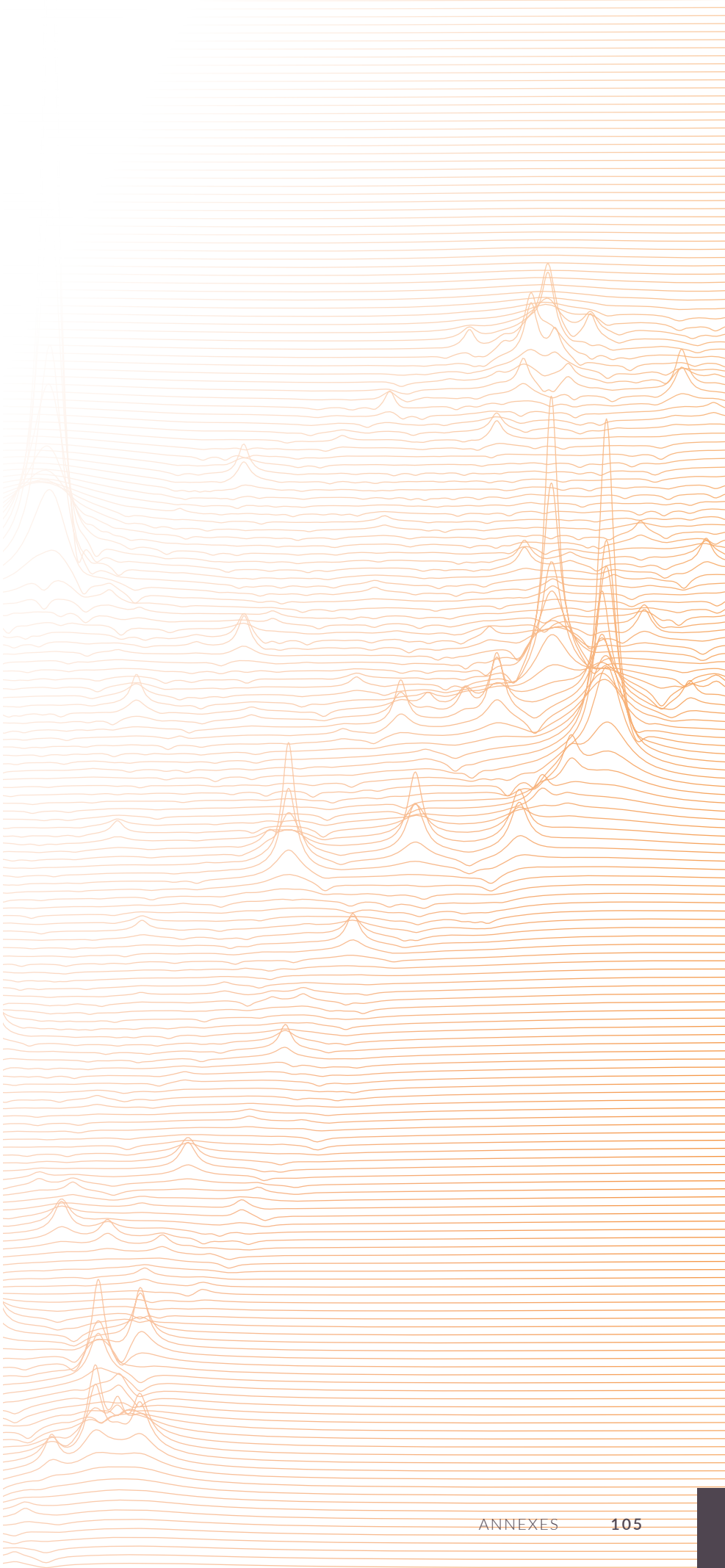
ANNEXES



Retrouvez ci-contre la liste des principales communes et leur abréviation sur certaines cartographies.



Abréviation	Commune	Superficie (km²)	Population (hab.)	Densité (hab./km²)
Amb.-en-B.	Ambérieu-en-Bugey	24,5	14 854	606
Aud.	Audincourt	8,8	13 944	1 585
Bau.-les-D.	Baume-les-Dames	24,9	4 991	200
Bel.	Belley	22,5	9 239	411
Bes.	Besançon	65,1	119 198	1 831
Bie.	Bienne	21,2	55 140	2 601
Cer.	Cerdon	12,1	761	63
Cha.	Champagnole	20,1	8 000	398
Cul.-B.	Culoz-Béon	29,3	3 426	117
Del.	Delémont	21,9	12 479	570
Fer.-V.	Ferney-Voltaire	4,8	10 920	2 275
Fra.	Frasne	33	1 941	59
Fri.	Frick	9,9	5 699	576
Gex.	Gex	31,9	13 078	410
Gil.	Gilley	17,4	1 767	102
Gra.	Granges	26	17 825	686
Hte-S.	Haute-Sorne	70,9	7 261	102
Hts de B.	Hauts de Bienne	23,5	5 167	220
Jou.	Jougne	29	1 859	64
La Cha.-de-F.	La Chaux-de-Fonds	55,6	36 748	661
La Cha.-du-D.	La Chaux-du-Dombief	21,7	563	26
Lau.	Laufen	11,4	5 792	508
Le Che.	Le Chenit	100	4 565	46
Le Loc.	Le Locle	34,6	10 741	310
Le Rus.	Le Russey	24,3	2 501	103
Les Rou.	Les Rousses	38	3 683	97
Lev.	Levier	44,3	2 287	52
Lie.	Liestal	18,1	15 082	833
L'Isle-sur-le-D.	L'Isle-sur-le-Doubs	10,8	2 830	262
Lon.-le-S.	Lons-le-Saunier	7,7	17 043	2 213
Maï.	Maïche	17,4	4 244	244
Mor.	Morteau	14,3	6 867	480
Mou.	Moutier	19,6	7 262	371
Nan.	Nantua	14,5	3 449	238
Neu.	Neuchâtel	30,1	44 485	1 478
Org.	Orgelet	25,5	1 587	62
Orn.	Ornans	35,8	4 422	124
Oyo.	Oyonnax	36,1	22 277	617
Pla. d'H.	Plateau d'Hauteville	106,2	4 807	45
Pol.	Poligny	50,7	4 011	79
Pon.	Pontarlier	41,3	17 849	432
Por.	Porrentruy	14,7	6 466	440
San.	Sancey	30,4	1 345	44
St-A.	Saint-Amour	11,6	2 368	204
St-C.	Saint-Claude	70,2	8 727	124
St-C.	Saint-Cergue	24,2	2 744	113
St-G.-P.	Saint-Genis-Pouilly	9,8	14 558	1 486
Val.	Valserhône	62,8	16 295	259
Val.	Valdahon	25,3	5 724	226
Val.	Vallorbe	23,1	3 907	169
Val-de-R.	Val-de-Ruz	124,1	17 368	140
Val-de-T.	Val-de-Travers	124,5	10 508	84





**Conçu et réalisé par l'AUDAB,
l'AGENCE D'URBANISME BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ**

Directeur de la publication

Michel Rouget

Conception / Réalisation / Mise en page

Cécile Matusiak et Dorianne Noriega.

Rédaction

Pierre Clap et Cécile Matusiak.

Relecture

Isabelle Maquin, Michel Rouget (AUDAB)
et Valérie Lecoultré (prestataire).

Traitement des données statistiques et cartographiques

Cécile Matusiak, Rémi Vallet, Léa Rauturier et Olivier Canillac.

Crédits photographiques

Photographies : Pierre Clap, Wikimédias commons et Unsplash.com
(l'auteur est crédité directement sur la photo).

Pictogrammes : Flaticon (www.flaticon.com) et Freepik (www.freepik.com)

Impression

Imprimerie Simon graphic
Imprimé à 200 exemplaires, juillet 2025.



